Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260708-13_05_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 02 juillet 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 08 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 juillet à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Erwann LARUPT, Maire**.

Présents : LARUPT Erwann, LECORGNE Nicole, BARBIER-CUEIL Guillaume, GOUEZIN Alain, CAULI Emmanuelle, GOULARD Christian, FALIGOT Jean-François, YOUNSI Fanny, TARDIEU Thierry, DODIER Yves, LE GLATIN Dominique, DENIS Alain, MONIE Lydie, MACE Daniel, BERTHELOT Yvon, AVRIL Michel, GUILLEMY Sylvie, LAMIDON Nathalie, FRANCILLETTE Frédérick, TREMEL-GEFFROY Sophie, BALANANT Jean-Claude, USALA-NOGUERE Sophie, BERTRAND Gilbert, BELLEIN-GALLO Dominique.

Absents et représentés : MACHET Bernadette (pouvoir à LECORGNE Nicole), DARCHE Patrice (pouvoir à GOUEZIN Alain), GAILLARD Catherine (pouvoir à BERTHELOT Yvon), PASQUIER-PANSART Aurélie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), BECAVIN Elise (pouvoir à TARDIEU Thierry), REMY Colette (pouvoir à AVRIL Michel), SUPERCHI-GAILLARD Luc (pouvoir à Erwann LARUPT).

Absents : FOURNIER Richard, QUERRE Sophie.

Secrétaire de séance : GOUEZIN Alain

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 13-05-2026-CM : Adhésion à l'ADRC

Le cinéma Le Korrigan est un équipement communal proposant tout au long de l'année une programmation diversifiées, mettant à la fois l'accent sur l'art et essai, le jeune public, le public familial, en version française ou originale.

Dans ce cadre, il est proposé d'adhérer à l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma)

L'ADRC compte aujourd'hui près de 1 400 adhérents, représentant l'ensemble des secteurs impliqués dans la diffusion et l'exploitation cinématographique (collectivités territoriales, exploitants, réalisateurs, producteurs, distributeurs et programmateurs).

L'Agence est un organisme d'intervention, d'étude, d'assistance et de conseil pour l'aménagement culturel du territoire. Elle agit en faveur de la diversité des salles, des films et des publics.

Ses missions :

- le conseil et l'assistance pour la création et la modernisation des cinémas, pour la proximité et la diversité du cinéma sur tous les territoires.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260708-13_05_2026_CM-DE

- la mise en place pour les cinémas d'accès ADRC à une pluralité de films d'exclusivité, pour le meilleur accès des salles à la diversité des films et des cinémas ;
- Soutenir et accroître la diffusion en salle des films du répertoire, ainsi que des films destinés au jeune public.

Le coût pour l'année 2026 est de 115 €.

Vu l'article L 2121-19 du Code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable de la commission culture réunie le 9 juin 2026 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité

ADHERE à l'agence pour le développement régional du cinéma.

PRECISE que la somme sera imputée au budget annexe cinéma.

AUTORISE Monsieur le maire à mettre fin à cette adhésion le cas échéant

Le Maire
Erwann LARUPT

